

court terme n'importe où, surtout si ces économies peuvent être réalisées aux dépens des travailleurs moyens et des économiquement faibles.

Les employés à temps partiel des Postes, comme c'est le cas pour la majorité des employés à temps partiel dans tout le Canada, ont des salaires et des avantages sociaux nettement inférieurs à ceux des employés à plein temps. Par exemple, aux Postes, un aide postal à temps partiel, nouvelle catégorie d'emploi qui vient d'être créée dans le cadre du nouveau programme, recevra \$2.94 l'heure. Les Postes embauchent actuellement un nombre considérable d'employés de cette catégorie. Si, par contre, le gouvernement décidait d'embaucher moins d'employés à plein temps, il faudrait les payer \$3.69 l'heure, ce qui se rapproche d'un salaire convenable au Canada.

Tout à fait indépendamment du niveau de salaire qui donne au gouvernement un avantage économique immédiat, quand on compare l'emploi individuel au total des employés à temps partiel qu'on embauche actuellement, au lieu d'un nombre considérablement moindre d'employés à plein temps, je ne suis pas certain qu'à court terme le gouvernement y gagnera financièrement. Mais indépendamment de la différence de salaire qui intéresse tant le gouvernement, il y a l'écart entre les avantages sociaux. D'un côté il dit «Nous voulons inclure le service postal». Tout le monde est d'accord là-dessus, y compris le Syndicat des postiers. Mais le gouvernement dit aussi «Diminuons le nombre d'emplois à plein temps—embauchons surtout des employés à temps partiel. Cela nous permettra peut-être de faire quelques économies». Du point de vue des employés du service postal, cette initiative n'est pas judicieuse. L'essentiel serait d'obtenir l'efficacité, à laquelle le gouvernement vise, et de faire remplir ces postes par des employés à plein temps autant que possible. C'est ce que préconise le syndicat et c'est, à mes yeux, un objectif éminemment louable.

Deuxièmement, que les Canadiens soient directement intéressés, qu'ils fassent partie de syndicats ou non, ils devraient tous avoir à cœur de créer plus d'emplois et surtout plus d'emplois à plein temps. Nous ne tenons pas à susciter des occasions de cumuler lorsqu'il y a moyen de créer des emplois à plein temps. C'est de cette question que dépend, à mon sens, la situation actuelle des Postes. Étant donné le service nouveau et meilleur, nous l'espérons, assuré aux Canadiens, l'occasion était tout indiquée d'employer 500 personnes à plein temps, mais le gouvernement a délibérément opté pour un programme contraire. Il a décidé d'assurer quelques nouveaux emplois à temps partiel. C'est dommage, car tous ces gens attendent toujours un emploi à plein temps.

C'est un manque de responsabilité manifeste, monsieur l'Orateur, c'est rendre un mauvais service aux Canadiens, surtout aux hommes et aux femmes en quête de travail. En outre, cela pourrait susciter d'ici quelques jours ou quelques semaines une désorganisation importante du service postal, par les postiers. Si cela devait arriver, la responsabilité devrait en être assumée non par les postiers, mais par ceux qui sont chargés du service postal, c'est-à-dire le gouvernement.

M. B. Keith Penner (Thunder Bay): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup de respect la proposition du whip de l'opposition officielle, le député de Saint-Jean-Lancaster (M. Bell), suivant laquelle nous pourrions abrégé nos discours pour permettre à un plus grand nombre de députés de participer au débat sur le budget, en ce dernier jour désigné. Comme je tiens à collaborer, je limiterai donc mes remarques en conséquence.

L'ensemble du budget et de la réforme fiscale que le ministre des Finances (M. Benson) a présenté au Parlement est qualifié de réalisation d'envergure. Un chroniqueur de journal a dit qu'on y met constamment l'accent sur la personne, tandis qu'un autre estime que le budget et le programme de réforme fiscale forment un document très humain. Les Canadiens et leurs représentants élus ont été consultés véritablement et en profondeur, et pour une fois, les mesures et les réformes fiscales reflètent l'opinion réfléchie des citoyens d'un bout à l'autre du pays. Puisque je restreins mes remarques, je n'aborderai qu'un ou deux points dans mon bref apport à cet important débat. L'un et l'autre se rattachent aux industries clés de ma circonscription, savoir l'industrie de la pâte et du papier et l'industrie minière.

• (12.50 p.m.)

Je parlerai d'abord de l'industrie de la pâte et du papier. Quand il est question de la pollution de l'eau, au Canada, on estime que l'industrie de la pâte et du papier est, en général, une des grandes coupables. Un bon nombre des anciennes usines du pays ont été établies à une époque où nous croyions avoir amplement d'eau douce pour satisfaire tous les besoins, et qu'il n'y avait pas grand mal à déverser l'effluent dans quelques lacs et quelques cours d'eau. Bien sûr, on en était incommodé et l'esthétique en souffrait, et dans le voisinage des bouches d'évacuation, les décharges nuisaient au poisson, mais, en général, toutefois, les industriels et les collectivisés elles-mêmes estimaient que les dégâts étaient peu considérables et que personne ne devait s'inquiéter. Après tout, disait-on, n'avons-nous pas chez nous presque 35 p. 100 des réserves totales en eau douce du monde, alors que nous ne comptons pas 1 p. 100 de la population mondiale. En fait, nous avons de l'eau douce à revendre.

Depuis quelques années, nous entendons de plus en plus parler de gens qui s'inquiètent, des spécialistes de l'environnement et de l'écologie que l'on appelle parfois les prophètes de malheur. Par la radio, la télévision et les journaux, la voix de ces prophètes de malheur nous parvient constamment. Dernièrement, alors que je me rendais à l'aéroport, le conducteur de la voiture écoutait à la radio une de ces émissions de jour au cours desquelles les participants viennent les uns après les autres conter leurs misères. Comme nous arrivions à l'aéroport, le conducteur lança, en se tournant vers moi: «Si tout va tellement mal, comment se fait-il que je me sente si bien?»

Le concert de plaintes se poursuit, mais je puis affirmer sans hésiter que l'industrie des pâtes et papiers de ma circonscription se préoccupe beaucoup de ses problèmes de pollution. On a beaucoup accompli; de nouveaux pro-